

Prix d'abonnement; Deux piastres par An PAYABLE D'AVANCE.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour les Etats-Unis, les frais de poste étant obligatoires jusqu'à la frontière, les abonnés auront à payer deux piastres.

PARAIT LE MARDI ET VENDREDI

Le Franco-Canadien

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

I. BOURGUIGNON, Imprimeur-Propriétaire

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion 51 Chaque insertion subséquente 13 Dix lignes, première insertion 67 Chaque insertion subséquente 17 Au-dessus de dix lig. par lig. 7 Chaque insertion sub. par lig. 2

Toutes lettres d'affaires, communications et correspondances doivent être adressées franco au propriétaire du Journal.

MGR. LAROQUE.

LE DINER.

Vers deux heures et de LL. GG. les Evêques, et les membres présents du clergé à la consécration arrivèrent dans les vastes salles du couvent ou un festin, préparé par les dames de cette ville, avec un goût et une prodigalité qui leur fait honneur, les attendaient. Leurs Grandeurs avec l'Hon. M. Cartier, M. Bridges et plusieurs invités prirent leurs sièges à une table qui avait été réservée pour eux. Le repas fut joyeux et agréable.

Ce repas fini, l'Hon. M. Cartier demanda, au nouvel évêque, la permission de proposer une santé, ce qui embarrassa beaucoup le nouveau prélat. Mais celui-ci sans attendre de réponse, se leva et proposa la santé de Mgr. Chs. LaRoque.

Plusieurs choses l'avaient frappé dans la magnifique cérémonie à laquelle il lui avait été donné d'assister. Il avait remarqué, dit-il, d'abord, la modestie du personnage qui était l'occasion de cette réunion, le recueillement profond qui lui était habituel, mais qui lui était inspiré aujourd'hui par la pensée de la responsabilité dont il allait être chargé et du poids de l'honneur qui lui était conféré, conformément au choix fait de sa personne par le Souverain Pontife. Il avait vu le nouvel Evêque avoir deux défauts, celui d'être trop humble, et celui d'une modestie facilement armée. En faisant ce reproche au digne prélat, il voulait le rassurer en lui prouvant qu'il ne toucherait la corde sensible que pour satisfaire un sentiment dont son cœur était rempli. Il avait eu un magnifique spectacle devant les yeux. Outre l'impression profonde causée par la vue de ce pieux, modeste et distingué curé de campagne, respecté de tous ses paroissiens, et que le choix du St. Père était venu chercher pour l'élever aux sublimes fonctions de l'Épiscopat, il avait senti un bonheur et une impression singulière, en suivant durant toute la cérémonie, les mouvements et l'attitude d'une autre personne qui paraissait y prendre un intérêt bien vif. Il avait vu briller la joie et le contentement sur sa figure, mais il avait aussi vu des larmes s'échapper plusieurs fois de ses yeux. C'est que celui à qui tous ces Evêques imposaient les mains et auquel ils conféraient la plénitude du sacerdoce, c'était son fils. Cette digne mère priait, remerciait sans doute la Providence de l'avoir laissé vivre assez pour voir son fils élevé à l'épiscopat; et son cœur s'abandonnait de joie. On pouvait bien dire d'elle qu'en ce moment, elle était bénie entre toutes les femmes.

Moi aussi, j'ai éprouvé du bonheur en assistant à votre consécration, Monseigneur, parce que j'ai vu si solennellement, faisant honneur à la religion que je professe, parce que j'ai entendu un discours remarquable prononcé par un membre éminent de votre clergé, discours où ce que je pense de vous et de vos qualités a été exprimé avec cette délicatesse qui convient à l'orateur sacré.

Accoutumé à m'adresser à des assemblées profanes, j'espère que vous recevrez sans peine, Monseigneur, les paroles de profonde et respectueuse estime, mêlées d'éloge, que je n'ai pu m'empêcher de vous adresser.

Je me trouve naturellement plus sur mon terrain en parlant de choses profanes, quoique je n'exclus pas la pensée religieuse des affaires du monde. Ainsi je parlerais plus facilement du côté profane du télégraphe

électrique que d'une consécration d'Evêque. Mais en même temps je crois que l'électricité peut concourir à l'accomplissement des vœux de la Providence, je crois que c'est un grand moyen pour la diffusion de la vérité et de la religion. C'est pourquoi je crois pouvoir rattacher à cette solennité un événement qui vient de s'accomplir, je veux parler de la réunion des deux continents par le fil électrique. Pendant même que nous étions aujourd'hui réunis dans le temple pour assister à votre consécration, M. Bridges et moi avons reçu une dépêche télégraphique, annonçant que le câble transatlantique est posé et que l'on a déjà pu s'en servir pour transmettre une dépêche.

Je ne sais si je me trompe, mais je pense que cette événement favorisera la glorification de Dieu sera un moyen de plus d'opérer le bien au milieu des peuples.

Je crois que le grand-tronc lui-même, bâti pour des intérêts profanes et séculiers, n'est pas entièrement sans utilité en favorisant les transports et les voyages des ouvriers de l'Évangile.

C'est grâce à cette voie que nous avons pu tous nous transporter en grand nombre dans la ville de St. Jean. Nous sommes venus constater les travaux, les succès d'un curé de campagne, nous sommes venus le voir élevé sur le trône épiscopal.

Messieurs je propose la santé du nouvel évêque de St. Hyacinthe.

Au milieu des applaudissements suscités par cette allocution si appropriée, Mgr. Chs. LaRoque a voulu répondre à l'honneur qui lui était fait par un représentant du gouvernement, par un homme dont l'estime l'honneur. M. Cartier, lui a-t-il dit, je ne saurais vous exprimer combien j'ai été touché de l'allusion délicate que vous avez faite à une personne qui m'est bien chère, puisque c'est ma mère, et que je lui porte une vive affection. Je puis ajouter que je suis sûr tout ce que je dois véritablement à cette tendre mère, et aux soins affectueux dont elle m'a toujours entouré. Mais quelque affection qu'elle me portât, quelque bonheur qu'elle ait éprouvé en me voyant revêtu du sacerdoce et de l'épiscopat, je pense que si vous aviez su quelle est la personne que vous avez actuellement à votre droite, si vous aviez su que c'est véritablement mon père et mon protecteur, que sans lui je n'aurais jamais été prêtre, parce que les moyens de ma famille ne lui permettaient pas de me procurer une éducation classique, si vous aviez connu toutes les bontés de M. Mignault à mon égard, vous auriez associé son nom à celui de ma mère. J'ai de grands défauts, mais je ne suis pas ingrat.

Où, des remerciements sont dus à M. le curé de Chambly de ma part, et je suis heureux de les lui offrir en ce moment où je suis si honoré de ce qu'il a bien voulu se transporter à St. Jean, par une dernière bienveillance qui me touche sensiblement. Ma bouche ne peut exprimer ce que mon cœur ressent.

Mes remerciements sont dus et je les offre à Nos Seigneurs qui se trouvent ici réunis de si loin, à ce nombreux clergé des différents diocèses. Ce n'est pourtant que je m'attribue d'avoir été la cause qui les attire ici. Non, je crois plutôt qu'ils ont eu en vue d'honorer l'église dans une de ses grandes solennités, d'honorer aussi l'illustre prélat qui a déposé en charge avec cette abnégation qui la distingue. Je le crois, c'est à Mgr. LaRoque mon prédécesseur et mon parent que s'adressent l'affection et le respect dont je me vois entouré. Je vous remercie pour lui et pour moi, Messieurs.

Quant à vous, M. Cartier, je vous remercie d'avoir si bien exprimé tout le parti que l'Eglise sait tirer des progrès de l'industrie pour l'agrandissement du royaume de Dieu sur la terre, d'avoir rappelé que dans les vœux de la Providence tout doit concourir à la gloire du Très-Haut. Vous vous rappelez peut-être à cette occasion que lors de la pose du premier câble transatlantique, un Te Deum solennel fut chanté dans les églises comme pour prendre possession de cette grande entreprise. Vous êtes entré dans les vœux de l'église; et nos cœurs d'évêques et de prêtres sont prêts à applaudir à vos bonnes paroles.

M. Mignault, ce vénérable octogénaire dont les yeux étaient remplis de larmes, sut trouver des paroles très appropriées pour dire que ce jour le récompensait mille fois de ce qu'il avait pu faire pour le jeune évêque confié à sa sollicitude de prêtre. Il verrait la mort avec joie après avoir vu la mitre sur la tête d'un sujet aussi digne de la porter.

DÉPART DE ST. JEAN.

Lundi matin, vers six heures, Mgr. Chs. LaRoque, suivi de plusieurs membres du clergé et de la députation de St. Hyacinthe se rendit à la station où l'attendait le convoi qui devait transporter le vénérable passager et sa suite à Montréal.

Au moment du départ du convoi une foule nombreuse des citoyens de St. Jean étaient rendus à la station pour acclamer et contempler encore une fois leur digne pasteur, qui, du haut de la plateforme du dernier char, se plaisait à répandre ses bénédictions sur ceux qu'il quittait avec un sincère regret. A neuf heures et demi Sa Grandeur et les membres du clergé qui l'accompagnaient étaient rendus à l'évêché de Montréal pour y passer le reste de la journée et la nuit.

DÉPART DE MONTRÉAL.

Mardi, à six heures et demi, la délégation de St. Hyacinthe et plusieurs citoyens de St. Jean, partis de cette ville, dans la soirée de lundi, étaient à l'évêché, avec voitures qui conduisirent Sa Grandeur et le nouvel évêque, ainsi que cinq autres évêques et plusieurs prêtres à la station de la rue Bonaventure. Un char était réservé pour leurs Grandeurs et les prêtres qui l'accompagnaient. Le convoi quitta la station pour St. Hyacinthe vers sept heures et demi.

En passant à St. Hilaire, Monseigneur eut une brillante ovation. C'était la première paroisse du diocèse dans laquelle il passait, et c'est cette paroisse qui devait recevoir sa première bénédiction dans le diocèse. Elle sut dignement répondre à la faveur spéciale dont elle était l'objet. L'on avait élevé un arc de triomphe en verdure. Les pavillons se déroulaient joyeusement au vent et les inscriptions se chargeaient de dire au regard ce que les habitants éprouvaient dans le cœur. Le corps de musique du village, reçut Sa Grandeur aux accents d'un air joyeux. Puis, Monsieur le Professeur Labonté lut l'adresse suivante :

A Sa grandeur Monseigneur Chs. LaRoque, Evêque de St. Hyacinthe, &c., &c. MONSEIGNEUR.

Qu'il plaise à Votre Grandeur. Les habitants de la paroisse de St. Hilaire, vos fidèles et obéissants diocésains, saisissent, avec joie et empressement, l'occasion de votre passage au milieu d'eux pour demander à Votre Grandeur la permission de lui exprimer leurs sincères félicitations sur son élévation à la haute dignité de l'épiscopat.

Il se réjouissent particulièrement de ce que la Divine Providence le voulant ainsi, N. S. P. le Pape, si digne de notre admiration, ait choisi Votre Grandeur pour être le successeur du vénérable Evêque qui présidait avec tant de sollicitude aux intérêts de cette partie de la vigne du Seigneur. Ils ressentent un vrai bonheur, une grande satisfaction d'être les premiers réunis pour vous souhaiter le Bienvenue. En agissant de la sorte, ils pourraient peut-être craindre d'exercer la jalousie des citoyens de votre ville épiscopale, s'ils ne connaissaient déjà les heureuses dispositions dont ces derniers sont animés à votre égard.

Et puis, la présence de vos vénérables confrères dans l'Épiscopat, ce grand concours de clergé pour accompagner Votre Grandeur, ne nous disent-ils pas hautement que nous avons raison d'être dans la joie aujourd'hui? A vous donc aussi, Monseigneur, à vous, Révérends Messieurs, nous vous souhaitons cordialement la bienvenue.

N'en doutez point, Monseigneur, les vœux de tous ceux qui composent cette partie de diocèse sont des plus sincères pour le plein succès de toutes les œuvres que votre zèle apostolique ne manquera pas d'entreprendre pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de nos âmes. Votre passage, pour mieux dire, votre séjour dans ce diocèse ressemblera à celui du Divin Maître au milieu de ses hommes: on dira de Votre Grandeur pertransiit beneficiando. Nous ne doutons pas, Monseigneur, que bien des fois déjà, vous avez béni, dans votre cœur généreux et bienveillant, tous les fidèles de votre diocèse; mais nous pensons que vos mains ne sont pas encore élevées vers le Ciel pour en faire descendre ces bénédictions sur les fidèles réunis d'aucune paroisse de votre diocèse. Nous nous réjouissons donc d'être les premiers réunis pour recevoir cette bénédiction. Puise le Ciel ménager à Votre Grandeur des jours longs et heureux pour le bien de votre diocèse. Tels sont les vœux et les souhaits que forment pour Votre Grandeur.

LES HABITANTS DE ST. HILAIRE.

Voici la réponse de sa Grandeur. Messieurs et cher Diocésains,

J'accepte volontiers les félicitations que vous voulez bien m'adresser à l'occasion de mon élévation à l'Épiscopat parce que j'y vois une preuve de l'esprit de foi qui seul, a pu vous inspirer une pareille démarche.

Un évêque sent son fardeau s'alléger de toute la proportion de la docilité qu'il rencontre dans ses ouailles; et pour premier hommage, vous m'offrez la protestation d'une fidèle obéissance! Rien de plus selon le cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisqu'écouter son pasteur, c'est écouter ce divin Sauveur lui-même. Qui vos audit me audit. Qui vous écoute, m'écoute.

Quoiqu'il me soit impossible de me réjouir avec vous, de me voir devenu l'Evêque de St. Hyacinthe, je suis, néanmoins, heureux avec vous, du beau témoignage que vos cœurs reconnaissants rendent au digne Evêque que

N. S. P. le Pape m'envoie remplacer auprès de vous.

Je comprend la délicatesse du sentiment qui vous porte à nous féliciter d'avoir été les premiers à explorer, par une respectueuse bienvenue solennité à votre nouvel Evêque la faveur d'un mot échangé avec lui; et comme, désormais, vous avez droit de vous appeler mes enfants, aussi bien que les habitants de ma ville épiscopale, ceux-ci ne sauraient se peiner de ce que vous m'avez arrêté, sur mon passage, pour m'exprimer les sentiments de votre respect et de votre soumission filiale.

Je vous félicite de ce que vous comprenez si bien l'honneur que me font les illustres Prélats et ce clergé nombreux qui m'accueillent pour m'introduire au milieu de vous; vous sentez que cette honneur rejailit sur tout le diocèse de St. Hyacinthe; et vous avez droit d'en être fiers.

Je prie Dieu de bénir l'espoir que vous entretenez, que mon passage dans ce diocèse aura quelque ressemblance avec celui du divin Sauveur au milieu des hommes, qui sema les bienfaits partout où il dirigea ses divins pas. Un évêque, auquel il serait possible de rendre un pareil témoignage, aurait atteint la hauteur de la sublime mission qu'il a à remplir au milieu de ses frères.

Je vous accorde, de grand cœur, la première bénédiction qu'il m'ait encore été donné de verser sur mon diocèse, et que vous sollicitez comme un faveur: heureux de savoir qu'il me sera toujours permis de bénir avec une même effusion et une même efficacité, ceux que je pourrai bénir après vous, parce que l'Evêque bénissant au nom et par les mérites de N. S. Jésus-Christ, n'a point à craindre de tarir la source d'où il tire ses bénédictions.

Des jours longs et heureux sont, sans doute bien dignes d'ambition; mais je préférerais de beaucoup encore des jours sanctifiés. Priez Dieu de me les accorder, bons et fervents chrétiens de la paroisse de St. Hilaire. C'est le retour que je vous demande pour la bénédiction que je viens de vous accorder.

INSTALLATION DE MONSEIGNEUR DE ST. HYACINTHE.

Le convoi arriva à St. Hyacinthe vers 10 hs. Une foule nombreuse se pressait à la station. Le corps des pompiers y était en rang symétriquement disposé. Le village présentait un aspect si délicieusement pittoresque, qu'on ne saurait en décrire les différents aspects. D'élégantes draperies traversaient les rues et se bérailaient dans les airs, comme si elles eussent été chargées des pensées de bonheur et de triomphe qui agitaient toute la ville; les drapeaux semaient leurs joyeuses ondulations dans la brise. Enfin, mille décorations diverses de verdure acclamaient dans leur langage l'entrée du nouvel évêque; mais rien n'égalait la physionomie expressives des citoyens sur laquelle en lisait la satisfaction, le contentement, l'ivresse.

Bientôt, on se rendit à la Cathédrale, dans laquelle chaque détail révélait la main d'un artiste en décoration. C'était une parure toute coquette qui fascinait le regard et l'imagination. Les colonnades et les jubés s'effaçaient sous une chaîne de verdure qui courait d'une extrémité du temple à l'autre. De riches tentures tombaient avec majesté

FEUILLETON.

L'Allumeur de Bouverbes

PAR MISS CUMMINS.

(Suite.)

CHAPITRE XXII.

ÉCOISME.

Le déjeuner fini, Emily se retira en toute hâte dans sa chambre, où Gertrude ne tarda pas à la rejoindre.

En racontant, selon le désir d'Emily, la scène qui s'était passée, Gertrude se garda bien de répéter les insinuations blessantes et les sarcasmes amers que M. Graham s'était permis; car son excellent amie lui montrait trop, par l'angoisse que se peignait sur sa figure, combien elle était affligée des injustes outrages auxquels elle avait été exposée. Pourtant Gertrude lui dit que, puisqu'il était bien entendu qu'elle devait quitter la maison, et que les sentiments de M. Graham envers elle lui avaient paru bien loin d'être affectueux, elle trouvait qu'il valait mieux partir immédiatement. "D'ailleurs, ajouta-t-elle, je ne serai peut-être jamais plus utile qu'à présent à mistress Sullivan." Emily comprit que tout cela était fort raisonnable, approuva le départ de Gertrude pour le jour même et promit de l'accompagner à la ville; elle aimait mieux la voir

partir brusquement que de l'exposer aux conséquences de la mauvaise humeur de son père.

Ainsi le reste du jour fut employé par Gertrude à faire ses paquets et ses préparatifs de départ. Emily, assise à côté de sa fille adoptive, lui donnait des conseils sur sa conduite future, et ne cessait d'échanger avec elle des assurances d'une affection éternelle.

"Encore si vous pouviez mecrire, chère Emily, durant votre longue absence, ce serait une grande consolation pour moi," s'écria Gertrude.

"Avec l'aide de mistress Ellis, répondit Emily, je te tiendrai autant que possible au courant de notre voyage; mais, quand même tu ne recevrais que bien rarement de mes nouvelles, tu n'en sera pas moins présente à ma pensée, et je n'oublierai jamais de recommander mon enfant chérie à la protection et aux soins de Celui qui sera pour elle un ami et un conseiller meilleur que je ne pourrais l'être."

Dans le courant de la journée, Gertrude se rendit auprès de mistress Ellis et l'étonna en lui annonçant qu'elle venait lui faire ses adieux. La surprise et la curiosité firent bientôt place chez la femme de charge au besoin de s'étendre sur la politesse et la générosité que M. Graham montrait à son égard, et sur la joie qu'elle éprouvait de ce voyage. Gertrude lui souhaita beaucoup de plaisir et la pria de lui donner de ses nouvelles pendant son absence. Mistress Ellis ne s'attendait guère à cette requête et n'y ré-

pondit qu'en demandant à Gertrude si elle croyait qu'une robe de mérinos serait convenable pour cette excursion. Gertrude répéta sa demande avec plus d'instance, et mistress Ellis la satisfait médiocrement en la priant pour toute réponse de lui dire le nombre de paires de manches qu'elle devait emporter. Gertrude, ayant répondu patiemment à cette nouvelle question, réussit enfin à se faire écouter et obtint de mistress Ellis la promesse de lui écrire une lettre, ce qui serait, ajouta-t-elle, plus qu'elle n'avait fait depuis bien des années.

Avant de s'en aller, Gertrude monta au cabinet de M. Graham, dans l'espoir de prendre congé de lui d'une façon amicale. Mais il ne répondit à ses paroles que par le mot: Adieu! dont le sens est si profond quand il sort du cœur, et si glacial lorsqu'il est prononcé du bout des lèvres, comme il le fut alors.

Elle partit, les larmes aux yeux et la tristesse dans le cœur; car jusqu'ici M. Graham s'était montré plein de bonté pour elle. Une scène bien différente l'attendait à la cuisine.

"Le bon Dieu vous bénisse, chère demoiselle! disait mistress Prime. Comme la maison sera grande lorsque vous n'y serez plus? Mais vous savez sans doute ce que vous avez à faire, et, s'il vous faut partir, nous devons le supporter, dussions-nous, Katy et moi, perdre les yeux à force d'en pleurer."

"Où, bien sûr, miss Gertrude, disait Katy l'Irlandaise; et c'est bien honnête à vous d'é-

tre venue nous faire vos adieux. Oh! miss Gertrude, vous ne serez jamais plus heureuse que nous ne le désirons. J'ai été que ce sera une consolation pour vous de savoir que vous emportez les bons souhaits et les bénédictions de tout le monde.

"Merci, Katy, merci," dit Gertrude fort touchée de l'affection naïve que lui montraient ces braves filles. Il faudra venir me voir de temps à autre à Boston; et vous aussi, mistress Prime. J'y compte. Au revoir."

Cette fois, les adieux qui frappèrent les oreilles de Gertrude paraissent du cœur; ils la suivirent jusqu'à la porte, et ils se faisaient encore entendre au milieu du bruit des roues, quand partit le voiture qui l'emmenait.

CAAPITRE XXIII.

UN AMI DANS L'AFFLICTION.

Gertrude s'était séparée d'Emily; elle avait été reçue avec cordialité par mistress Sullivan, et avait pris ses fonctions d'institutrice; nous la retrouvons un jour de novembre environ deux mois après qu'elle est sortie de chez M. Graham.

Elle se lève avec le soleil, et fait soigneusement sa toilette dans une chambre si froide que ses doigts sont presque engourdis avant qu'elle l'ait terminée; pourtant, malgré cette atmosphère glaciale, elle n'oublie pas, au commencement de la journée, de demander au ciel qu'il bénisse ses travaux.

Ensuite elle entre doucement dans une

chambre voisine, où repose encore mistress Sullivan; elle allume dans une petite grille au feu dont tous les matériaux ont été préparés soigneusement la veille au soir; elle descend l'escalier d'un pas léger, et fait aussi le feu du fourneau qui sert de cuisine, et qui est placé dans une chambre commode où, maintenant que l'hiver est venu, la famille prend ses repas. La table était mise et les apprêts du déjeuner presque faits, lorsque mistress Sullivan entra, pâle, maigre, affaiblie et enveloppée dans un grand châle.

"Gertrude, dit-elle, pourquoi donc me laissez-vous ainsi dormir le matin, tandis que vous vous levez et vous mettez à l'ouvrage? Il me semble que voilà toute une semaine que vous en agissez ainsi."

"Par une excellente raison, chère tante; c'est que je dors toute la première partie de la nuit, et que je suis complètement réveillée au point du jour, tandis que, pour vous, c'est tout le contraire. Et puis j'aime à apprêter le déjeuner. Voyez comme je fais bien le café; n'est-ce pas qu'il est clair? N'avez-vous pas envie d'en prendre un peu, ce matin qu'il fait si froid?"

Mistress Sullivan sourit; car, l'oncle True ayant toujours préféré le thé, Gertrude avait été obligée de s'adresser à elle pour apprendre à faire le café.

"Maintenant, continua Gertrude avec enjouement, asseyez-vous dans ce fauteuil, auprès du feu, car il faut que vous surveilliez la bouilloire, tandis que je vais coiffer M. Cooper."

de la voue. Tout l'ensemble présentait un coup d'œil féérique, s'harmoniait à merveille avec l'enthousiasme de l'esprit.

On remarquait parmi les assistants neuf évêques, 138 prêtres, 30 ecclésiastiques et un grand nombre de laïques haro placés.

Alors eurent lieu les cérémonies d'installation. Sa Grandeur Mgr. Taché monta en chaire et donna une de ses étonnantes improvisations, dont on goûte si délicieusement les beautés sans pouvoir les reproduire.

Benedictus qui venit in nomine Domini.

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. (St. Mathieu, c. XXI, v. 29.)

MESSEIGNEURS.

Il y a deux jours un grand nombre de Pontifes, de prêtres et de fidèles se réunirent à St. Jean pour être témoin de la consécration d'un Evêque. Une parole éloquente et pleine de science déroula devant un auditoire attentif les titres que l'Eglise Catholique possède et qui exigent notre vénération et notre amour.

Un mot, prononcé dans une circonstance bien solennelle, vous donne l'idée que vous devez attacher à ces grandes fêtes religieuses qui se succèdent depuis quelques jours.

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. L'Evêque, en effet, c'est le continuateur de Jésus-Christ sur la terre; il représente la personne, il continue l'œuvre, du fondateur de la religion chrétienne, du Verbe Incarné, du Grand et Unique Pontife.

L'installation d'un nouvel Evêque, dont vous venez d'être les témoins, a eu son premier modèle dans une circonstance bien solennelle dont l'Evangile nous a transmis la touchante histoire. N. S. Jésus-Christ, avant de mourir sur la croix, avait lui-même tracé le modeste programme de son entrée triomphante dans la Cité Sainte.

Il entra, accompagné de ses disciples. Le peuple le reçut avec joie, il s'étendit sous ses pas, de riches vêtements et répandit devant lui les fleurs et la riche verdure des forêts.

Et vous, N. F., vous recevez aujourd'hui le représentant de Jésus-Christ. Il entre dans la ville de St. Hyacinthe, autre Sion qui se réjouit et dont le peuple chante avec allégresse: "Béni soit celui qui nous vient au nom du Seigneur." Ah! Oui, il vous vient au nom du Seigneur. Au nom de Dieu qui vous l'envoie; au nom de l'Eglise qui a fait couler sur son front l'onction qui l'élève au rang des Princes du peuple de Dieu; il vous vient, muni des suffrages des Evêques et le désiré de tout le peuple.

Quel spectacle magnifique se présente à nos yeux.

Et comme ces scènes si émouvantes qui se déroulent devant nous sont bien faites pour consoler l'humanité courbée sous le poids des humiliations et des misères qui ont suivi la chute de l'homme tombant du faite des grandeurs dans une bassesse profonde.

Celui que Dieu élève aujourd'hui si haut: à qui il confie de si grands pouvoirs, qu'il n'appel si près de Lui, qu'il s'unit d'une manière si intime, ce n'est pas un de ses messagers célestes qui voit Sa face adorable. Non, c'est un homme; c'est un père; donc sans doute d'une manière excellente, mais enfin revêtu de notre nature déchue.

En l'élevant à cette sublime dignité, Dieu nous accorde un motif de grande joie et nous impose un devoir de respect et de reconnaissance.

Mais pour comprendre encore mieux les sentiments qui doivent nous animer en ce jour, voyons combien est profondément vraie cette parole que nous chantons: "Benedictus qui venit in nomine Domini." L'Eglise ordonne à l'Élu du Seigneur de se revêtir d'ornements nombreux. N'allons pas nous imaginer que ces ornements soient sans une signification profonde. Certes, il n'y a rien

de petit dans ce que fait l'Eglise et si elle revêt Ses Princes d'ornements si nombreux et d'un éclat si riche, c'est pour signifier que l'Evêque est investi d'un pouvoir et d'une dignité bien propres à nous frapper d'étonnement, de respect et de reconnaissance.

Cette vérité vous paraîtra encore plus évidente en réfléchissant sur la signification des différentes parties de l'habillement Pontifical.

Il porte une chaussure riche et belle afin qu'il se souvienne que Dieu lui ordonne de courir sans cesse après le troupeau confié à ses soins. Il doit suivre ses brebis dans le sentier étroit de la montagne, au milieu des ronces et des épines, partout où il sera nécessaire. Et cette course évangélique constitue une tresse, belle, noble et grande que le prophète voyait et admirait en chantant dans un saint transport: "Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona." Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui portent partout la nouvelle de la paix et du bonheur!

L'Evêque porte sur sa poitrine, une croix en souvenir de la croix sur laquelle la Grande Victime a été étendue pour le salut des hommes. Cette croix rappelle au Pontife qu'il est toujours et surtout Une Victime, sans cesse prête à s'immoler pour le salut du peuple, à l'exemple du divin maître.

L'Eglise lui ordonne de paraître sur son trône, ayant les mains couvertes de gants. Et pourquoi?

A l'heure ici le sentiment profond de religion qui dicte à l'Eglise les règles les plus petites en apparence. La main qui est ainsi recouverte est levée pour bénir. Mais l'Eglise sait que c'est Jésus-Christ seul, le fils aîné de Dieu, qui a droit de recevoir la bénédiction pour la transmettre au peuple du Seigneur; toute autre main est par elle-même, indigne de cette fonction sacrée. Alors elle cache sous les vêtements du fils aîné, signifiés par ces gants symboliques, la main du plus jeune fils afin que le Père reconnaisse la voix du plus faible de ses enfants; dise néanmoins: "La voix est celle de Jacob; mais les mains sont celles de mon fils aîné." Ces gants sont donc le symbole de notre faiblesse revêtu de la force et de la vertu de Jésus-Christ, le grand, l'unique Pontife, dont l'Evêque continue l'œuvre sur la terre.

Une mitre couvre la tête du Pontife. L'Esprit Saint et notre expérience le disent assez: "La vie de l'homme sur la terre est une lutte continuelle." Il faut combattre pour Dieu. Cette mitre représente le casque du soldat dont il faut se revêtir. Ah! prêtres, qui combattez pour Dieu et l'Eglise; ayez sans cesse les yeux tournés vers ce casque brillant: vous le trouverez au port de la lutte; suivez-le vous-même fidèlement et vous conduirez à la victoire les bataillons auxquels vous commandez dans la grande lutte de la vie. Votre chef, c'est l'Evêque; montrez-vous dociles à ses ordres.

Entourez-le de votre justice et de votre charité, comme d'une cuirasse.

Vous le savez, le Démon, l'Ennemi, frappe toujours ces plus grands coups sur la tête du chef. Comme il combattra pour vous au fort de la mêlée, soyez lui fidèle et la victoire couronnera vos luttes.

L'Evêque n'est pas seulement pourvu d'armes défensives. L'Eglise lui confie aussi des armes offensives.

Le prédicateur d'avant hier vous parlait de la prière et de la parole, comme faisant partie des fonctions que l'Evêque doit remplir pour le bien du peuple. Il avait raison. Oui, M. F., l'Evêque est armé d'un glaive redoutable; d'un glaive à deux tranchants; d'un glaive trempé dans le sang même de Jésus-Christ. C'est une arme acérée dont un des revers pénètre jusque dans le ciel et l'autre, par une action puissante qu'on appelle la prière, désarme la justice de Dieu lui-même; tandis que l'autre, appelée parole, tombe avec une force irrésistible sur la terre, pour exterminer le vice, l'erreur et les ennemis de l'Eglise.

Voilà les armes dont l'Eglise investit le Pontife consacré. Mais elle n'oublie pas que

l'Evêque est en même temps l'Pasteur et pour lui rappeler cette charge pastorale elle met entre ses mains la houlette, la crosse qui lui rappelle toujours la tendresse, l'amour qui doivent l'animer pour ses brebis. Oui, Dieu lui dit: *Estote perfecti*; mais il lui dit aussi: *Ego sum Pastor... Et sicut misit me Pater et ego mitto vos.* Je suis le Pasteur, et comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie.

Dès lors, cette crosse épiscopale lui rappelle que Dieu l'a préposé à la garde de son troupeau pour qu'il le conduise dans de gras pâturages; qu'il doit veiller jour et nuit avec des soins pleins d'anxiétés; sous l'œil de Dieu et le secours de Marie.

Et voyez: cette houlette à trois parties. La plus considérable est droite; car la plus grande partie du troupeau marche sans doute, on peut l'espérer du moins, dans la droite voie. La seconde est une branche en spirale pour relever ceux qui tomberaient épuisés dans le chemin. La troisième est aigüe, et elle signifie que l'Evêque doit de temps à autre aiguillonner ceux qui seraient tentés de refuser de marcher ou qui voudraient s'écarter du droit chemin. Mais cette partie est tenue cachée, car elle ne sert que dans les cas extrêmes.

L'Evêque, nous l'avons vu, est triompha teur, Pontife, Pasteur. A ces titres, s'en ajoute un autre qui, dans le langage humain comme dans celui des Ecritures, a une bien grande douceur: il est époux. Et voilà pourquoi l'Eglise lui donne l'anneau qu'il porte au doigt. En l'acceptant, il accepte pour épouse l'Eglise particulière qui lui est confiée: le nouvel Evêque est donc consacré époux de l'Eglise de St. Hyacinthe. Il lui jure un amour, une fidélité inviolables. Vous le savez, M. F., dans ces unions consacrées par la religion et qui vous ouvrent la perspective du bonheur éternel par la pratique chrétienne des devoirs où vous trouvez le bonheur terrestre, vous le savez, la loi de l'amour mutuel, sincère, indissoluble, est d'une stricte obligation.

L'époux de cette église de St. Hyacinthe vient à vous, avec un cœur plein d'amour; disposé à se faire tout à tous sentant dans son âme ces dispositions qui faisaient que St. Paul disait à ses enfants spirituels; "Quel est celui d'entre vous qui souffre, sans que je souffre, avec lui; qui est affligé, malade, faible, sans que je le sois avec lui?" etc.

(A continuer.)

Le Franco-Canadien. ST. JEAN, 7 JUILLET 1866.

Nos lecteurs ne liront certes pas sans un grand intérêt les coups de patte que M. Cauchon donne à ses anciens compagnons avec qui il a trop longtemps patangé dans les borborygmes de la corruption ministérielle. Il faut que M. Cauchon ait des remords de conscience bien fort ou que ses espérances soient extraordinairement déçues pour que la vérité lui échappe à propos de ceux qu'il a cyniquement encensés au moment même où ils conduisaient le pays à une ruine inévitable. C'est M. Cauchon qui parle:

"N'êtes-vous pas frappé de l'étrange position que ce bill, devenu loi, fera au Bas-Canada? On conserve le principe éternel de la défiance, de l'antipathie et de la séparation. Les deux populations, par le fait même de la loi devront se regarder comme deux ennemis, toutes deux devant vivre dans la crainte et peut-être dans la haine l'une de l'autre. Les canadiens-français porteront le stigmate légal; ils se sentiront sans cesse incrustés dans le front cette sentence: On vous a mis ces humiliants barrières parce que vous avez été intolérants pas le passé et que vous méditez contre vos frères protestants l'injustice et la tyrannie.

Une pensée surgit naturellement dans l'esprit, après les heures données dans la tristesse: c'est celle-ci: Si les deux populations, ainsi que l'indique la loi, doivent se surveiller toujours comme des ennemis naturels, pourquoi établir ce mécanisme dispendieux et complexe d'espionnage dans le bureau de l'instruction publique et ne pas de suite prononcer cette séparation contingente? Elle épargnerait bien des mécomptes, bien des déboires et bien des avanies. Je crains du reste que le mécanisme créé pour le cas de la séparation ne soit incomplet et insuffisant."

Plus loin il ajoute: "Moi je dis, et je sais que je parle l'histoire, que la protection est plus nécessaire aux catholiques contre le fanatisme protestant du Haut Canada qu'elle ne l'est aux protestants du Bas-Canada contre la tolérance et l'esprit de justice proverbial des catholiques du Bas-Canada. Donnons donc plutôt le secret de ces différences: les catholiques du Bas-Canada concèdent tout même les principes et la dignité nationale, parce que des hommes ont fait de folles et d'injustes promesses, et qu'il importe de les sauver; tandis que les protestants haut-canadiens ne veulent rien céder. C'est la minorité, minorité infime et intolérante, qui commande en Bas-Canada, et la majorité, majorité intolérante, qui commande en Haut-Canada. Entre ces deux situations également anormales et attristantes ou ALLONS-NOUS?"

Et ailleurs: "Il y a naturellement grand désappointement par les évêques et le clergé catholique du Haut-Canada."

Et ailleurs: "Enfin est venue la résolution qui accorde les privilèges éternels aux comités anglologues du Bas-Canada. Il était deux heures du matin. M. Cauchon a repoussé ce dispositif comme une injure au Bas-Canada français et a proposé de l'effacer des résolutions: son langage a été celui du regret de voir écrite cet éternel outrage dans la constitution comme si notre histoire politique, sociale et religieuse le justifiait. Il a blâmé la cette consécration des antipathies nationales, cette perpétuité légale des haines entre les races. "Faudra-t-il donc, dit-il, que nous vivions toujours dans la méhance les uns des autres, et que nous trouvions dans la constitution même écrite le devoir de se haïr? Est-ce qu'il n'y a pas dans la constitution fédérale même, des garanties suffisantes pour la minorité anglologue? Du reste ce dispositif viole essentiellement le 23 article du projet de Québec, qui déclare que les législatures locales auront le droit si naturel de définir les circonscriptions électorales de la province? Les autres députés du Bas-Canada feront comme ils l'entendront, mais moi je vote contre cette résolution pour dégager ma responsabilité de représentant et protester au nom de l'histoire de notre pays et de la dignité nationale à laquelle elle porte profondément atteinte."

"Un seul député ministériel canadien-français, M. Brousseau, a voté avec M. Cauchon, et les autres engagés dans l'assemblée secrète ont silencieusement accepté l'outrage. Je le regrette bien sincèrement pour eux: puissent-ils n'avoir jamais à s'en repentir."

Et plus loin: "Les comités privilégiés sont: Pontiac, Outaouais, Argenteuil, Huntingdon, Missisquoi, Brome, Shefford, Standstead, Compton, Wolfe et Richmond, Mégantio, et la ville de Sher-

brooke. "Dans la résolution, telle que proposée par M. McDonald, il fallait le consentement des trois quarts des membres des deux chambres pour changer la représentation et la division territoriale des comités; par l'amendement, la législature locale pourra, à une simple majorité, bouleverser les limites de tous les comités du Bas-Canada, excepté les 12 comités que je viens de nommer. Pour opérer ces changements dans les limites de ces comités privilégiés, il faudrait le double consentement et la majorité de leurs représentants et de celle de toute la représentation. Etait-il possible de faire distinctions plus humiliantes pour l'immense majorité du Bas-Canada et plus outrageantes à notre honneur et à notre dignité et serait-il possible que nos représentants leur donnassent une éternelle sanction? Il est dit quelque part "qu'il n'y a pas de repentir au-delà du tombeau"; il doit donc venir avant l'accomplissement de l'heure fatale.

"Pauvres objets de soupçon que nous sommes! et nos représentants admettent, par leurs votes, délibérément donnés, que nous méritons, par notre passé et notre présent cet outrage légalisé! Au lieu d'essayer de faire disparaître les aspérités religieuses et sociales, on les perpétue dans la constitution, et l'on déclare, par une loi organique que les deux populations, par devoir comme par intérêt, doivent vivre jusqu'à la fin des temps dans la méhance et dans l'inimitié agissant l'une de l'autre!"

"Je le répète, j'aprouve un sentiment d'indignité, tristesse, et plaisir au Ciel que je n'aie pas raison contre la majorité qui se laisse ainsi entraîner à ces tristes expédients du moment, qu'elle eût indignement répondu, il y a seulement douze mois. "Je sais que nos ministres ne sont pas sur un lit de roses et qu'il ont une rude besogne à accomplir; mais IL EST DES CHOSSES QU'ON NE PEUT PAS FAIRE!"

La Gazette de Sorel semble prendre la même position que le Journal de Québec, puisqu'elle reproduit ses protestations sans commentaires.

Le Courrier du Canada repousse aussi l'amendement constitutionnel, dont il s'agit plus haut, dans les termes suivants:

"Nous nous joignons à notre confrère pour protester contre cet amendement qui lèserait au profit d'une minorité déjà amplement protégée les droits les plus chers de la majorité. La population canadienne française et ses représentants en parlement ont déjà surabondamment prouvé leur désir d'accorder aux anglais du Bas-Canada toutes les garanties de protection qu'ils peuvent légitimement exiger, mais ils ne peuvent et ils ne veulent pas aller au-delà. Ils ne peuvent sans signer leur propre déchéance, accorder à douze comités anglais du Bas-Canada un droit sortant tellement des limites du bon sens et de l'équité."

Malgré toutes ces belles protestations nos confrères continueront à soutenir un gouvernement qui nous aura sacrifiés de la sorte.

Les députés que la Nouvelle-Ecosse envoie en Angleterre pour y discuter le projet de la confédération des provinces, sont MM. Tupper, Henry McCully, Richie, Archibald et McFarlane.

Les députés du Nouveau-Brunswick sont MM. Fisher, Tilley, Wilmot et Chandler.

Et elle sortit, laissant mistress Sullivan penser à la bonté de sa chère Gertrude. Elle entra bientôt, amenant le vieillard, qui était vêtu avec une propreté parfaite. Elle lui avança une chaise, attendit, comme pour un enfant, qu'il y fût assis, lui attacha au cou une serviette avec des épingles, et mit enfin le déjeuner sur la table.

Tandis que mistress Sullivan versait le café, Gertrude enlevait la peau d'une pomme de terre cuite au four et l'écailla d'un œuf dur, les mettait sur l'assiette destinée à M. Cooper, et lui présentait ainsi ses aliments tout préparés, pour épargner au vieillard la difficulté qu'il éprouvait à s'acquitter de ces soins, et à mistress Sullivan l'angoisse que sa négligence et sa malpropreté toujours croissantes n'auraient pas manqué de lui faire éprouver. La jeune mistress Sullivan n'avait plus d'appétit, et Gertrude eut bien de la peine à lui faire prendre quelque chose: mais un petit plat d'huitres frites, que notre ami plaça inopinément devant elle, la tenta si bien, qu'elle fut amenée d'abord à en goûter, puis à en manger quelques-unes avec un plaisir qu'aucune nourriture ne lui avait procuré depuis longtemps. En contemplant cette figure languissante, Gertrude eut le sentiment que qu'il n'y avait qu'un remède sérieux qui eût pu amener une pareille transformation chez cette femme si active, et résolut de ne pas laisser passer un jour de plus sans aller trouver le médecin.

Le déjeuner fini, il y avait la vaisselle à laver, les chambrés à faire, le dîner à apprê-

ter ou du moins à préparer. Gertrude mit tout cela en train ou l'acheva même avant de remonter pour finir sa toilette. A neuf heures moins le quart elle ouvrit la porte de la cuisine, et dit gaiement au vieillard qui se tenait penché sur le feu.

"Alors, monsieur Cooper, ne venez-vous pas voir un peu ce matin les travaux de la nouvelle église? M. Miller va vous attendre; il a dit hier qu'il comptait sur votre visite."

Le vieillard se leva, et prenant des mains de Gertrude son pardessus, qu'elle l'aida à mettre, il l'accompagna avec une espèce d'indifférence machinale qui paraissait indiquer qu'il lui importait fort peu de sortir ou de rester. En descendant la rue silencieusement Gertrude ne put s'empêcher de penser à cette bizarre coïncidence qui la faisait encore la compagne presque journalière d'un autre vieillard infirme; elle comparait mentalement ce bon oncle True, si satisfait, si joyeux, avec ce Paul Cooper, toujours si mécontent et si sombre, et que la maladie rendait encore plus maussade. La comparaison n'était pas favorable à ce dernier, et pourtant elle ne diminuait en rien les soins ni l'intérêt que Gertrude portait à celui qui n'en était que plus digne à ses yeux d'une compassion sincère. Ils atteignirent bientôt la nouvelle église dont Gertrude avait parlé. C'était un bel édifice, bâti sur l'emplacement de l'ancien, où M. Cooper avait longtemps rempli les fonctions de sacristain. L'église n'était pas encore terminée, et un grand nombre d'ouvriers étaient occupés à en achever l'inté-

rieur. Un homme qui portait une auge pleine de mortier marchait devant Gertrude et son compagnon. Il s'arrêta à l'entrée du porche, en s'enclenchant appeler par son nom, et déposant son fardeau, il se retourna pour répondre à une voix bien connue:

"Bonjour, miss Flint, comment allez-vous cette belle matinée vous trouvez en bonne santé. Ah! monsieur Cooper, vous êtes venu, et vous avez bien fait! Nous ne pouvons pas nous en tirer convenablement sans vous. Vous êtes si bien en courant de tout ce qui est nécessaire à cette église! Allons! monsieur, venez avec moi; je vous monterai, e. o. qu'on a fait depuis votre dernière visite. J'ai besoin de votre avis."

En parlant ainsi, il emmena le vieux sacristain; mais Gertrude le suivit et le tira un moment à l'écart pour le prier d'avoir la bonté de reconduire M. Cooper à la maison en passant devant chez mistress Sullivan, lorsqu'il irait dîner.

"Certainement, miss Flint, répondit-il, avec grand plaisir; il m'a toujours suivi assez volontiers quand vous l'avez laissé à ma garde."

Après avoir obtenu cette promesse, Gertrude se hâta de se rendre à la pension, bien heureuse d'avoir la certitude que M. Cooper serait en sûreté, qu'il s'amuserait toute la matinée, et que mistress Sullivan, affranchi de toute inquiétude à cet égard, jouirait du repos et de la tranquillité dont elle avait tant besoin.

Cet homme, qui prenait une part si cor-

diiale aux plans de Gertrude pour divertir et occuper l'esprit du vieillard, était un brave garçon que M. Graham avait souvent employé, et dont Gertrude avait gagné la reconnaissance en prodiguant ses soins à l'un de ses enfants qui était tombé malade. Comme l'hiver précédent, elle passait tous les jours devant l'église; elle avait vu fréquemment M. Miller à l'ouvrage, et elle en vint à penser que, si elle pouvait éveiller dans l'imagination de M. Cooper quelque intérêt pour le nouveau bâtiment, elle l'amènerait en l'y amenant sous prétexte de surveiller le travail des ouvriers. Elle eut d'abord quelque difficulté à le décider à venir visiter un édifice à l'érection duquel il s'était opposé de toutes ses forces, non-seulement parce qu'elle était contraire à ses intérêts, mais aussi en raison du vif attachement qu'il avait pour l'ancienne église. Pourtant, une fois qu'il y fut, il ne put s'empêcher de regarder les travaux avec curiosité, et, comme M. Miller eut soin de le mettre à son aise et réussit même à lui persuader que sa présence n'était pas inutile, il avait peu à peu pris l'habitude de passer la plus grande partie de ses matinées à surveiller les ouvriers. Quelquefois Gertrude le venait chercher en revenant du pensionnat; d'autres fois, comme dans l'occasion présente M. Miller se chargeait de le reconduire chez lui.

Depuis que Gertrude était établie chez mistress Sullivan, un changement très-notable s'était opéré chez M. Cooper. Il devenait beaucoup plus docile, avait l'air plus

content, et manifestait bien moins d'irritation qu'auparavant. Ce changement favorable, joint à la douce influence de la compagnie de Gertrude, avait rendu pour quelque temps une apparence de santé à mistress Sullivan; mais, durant ces derniers jours, la faiblesse croissante de cette pauvre femme et quelques défaillances subites avaient réveillé toute les préoccupations relatives à Gertrude avec plus de force que jamais. Elle était sortie avec la résolution de se rendre chez le docteur Jérémy, afin de réclamer ses soins; et c'était pour s'assurer le temps nécessaire à cette démarche, qu'elle avait prié M. Miller de se charger de M. Cooper.

Nous ne parlerons pas de la manière dont Gertrude remplissait ses fonctions d'institutrice. M. W. ... la trouvait parfaitement à la hauteur de sa position, et elle n'avait d'autres ennuis ni d'autres découragements que ceux que lui donnaient, comme à toutes les personnes qui se dévouent à l'instruction, la paresse et l'obstination ou la stupidité de ses élèves. Ce jour-là, pourtant, elle fut, par diverses causes, retenue plus longtemps qu'à l'ordinaire, et deux heures sonnèrent comme elle frappait à la porte du docteur Jérémy. La servante, qui connaissait Gertrude de vue, lui dit que le docteur allait se mettre à table, mais qu'elle croyait cependant qu'il la recevrait volontiers; elle la fit donc entrer dans son cabinet, où le docteur se tenait debout, le dos au feu, en mangeant une pomme, suivant sa coutume invariable avant le dîner. Il mit le fruit de côté à la vue de la jeune fille, et s'avança vers elle en

Les constitutions locales ont été adoptées à la séance de jeudi, sans que l'opposition ait réussi à faire accepter ses amendements. Celui de M. Dorion en faveur d'une seule Chambre pour le Bas-Canada, a été perdu par 31 contre 69. Celui de M. Hy. Cameron demandant deux Chambres pour le Haut Canada, l'a été par 13 contre 16; celui de M. Dorion, pour que le Conseil législatif fût exécutif, par 31 contre 63; un autre du même pour que les conseillers législatifs ne reçoivent aucun salaire, par 27 contre 67; un autre du même, pour que le Président du Conseil soit élu par la majorité des membres présent à l'ouverture de chaque parlement par 24 contre 63; celui de M. Cauchon pour retrancher le proviso qui dit que 12 comités anglais pourront conserver leurs limites tant que la majorité des représentants de ces comités et de ceux des villes ne consentira pas à les changer; par 24 contre 68.

Voici ce que dit de ce sujet M. Cauchon dans son journal :

"Vous avez lu le projet des constitutions locales, et vous avez vu qu'il faudra les trois-quarts des voix dans les deux chambres pour changer la représentation. Ce dispositif extrême avait évidemment pour but de sauvegarder l'intégrité des comités peuplés pour des anglophones contre les envahissements et les injustices possibles de la race française. Cependant, il était accepté parce qu'il reposait sur un principe applicable à tout le pays indistinctement, et qu'il n'établissait ni clause ni privilèges et qu'il ne causait pas de distinctions insultantes pour une portion quelconque de la population. Mais en le retirait maintenant pour le remplacer par le suivant : Tandis que la simple majorité parlementaire suffira pour bouleverser les circonscriptions électorales de tout le reste du pays, douze comités sans compter les villes, sont mis à part pour les races anglophones et la législature ne pourra toucher à ceux-ci qu'avec le consentement de ces douze comités.

Voilà donc une législation dans une autre, et Dieu sait où tout cela finira."

**Les Feniens.**

Le Globe de Toronto, qui naguère encore semblait vouloir jeter du ridicule sur les craintes qu'entretenait à ce sujet le Leader, commence à son tour à jeter l'alarme, et demande au gouvernement du Canada de ne rien négliger pour repousser les nouvelles attaques de ces cohortes turbulentes.

L'Express de Buffalo dit qu'une nouvelle invasion féniennne plus formidable que la dernière se prépare actuellement contre les provinces canadiennes. On accumule des dépôts considérables d'armes et de munitions de guerre à New-York et dans diverses cités sur la frontière.

Il est bruit que le général Dick Taylor commandera cette fois les feniens, qui seront armés de carabines se chargeant par la culasse et du modèle de Spencer.

Les chefs feniens sont activement occupés d'organiser l'invasion sur une grande échelle et chaque membre de l'association devra se cotiser au montant de \$25 pour atteindre à ce but.

Le Globe s'exprime comme suit dans son dernier numéro :

"D'après les faits que nous connaissons, nous croyons que les rapports susmentionnés sont littéralement vrais et nous conseillons aux autorités provinciales de prendre de bonne heure les mesures nécessaires pour empêcher l'invasion, par des préparatifs de ce côté-ci, et en faisant à ce sujet des représentations au gouvernement de Washington. Le public a oublié très facilement les fautes militaires de mai dernier.

A une séance du sénat fédéral, tenue samedi le 26, une résolution autorisant le président du Sénat et l'Orateur de la Chambre d'Assemblée à accorder aux feniens l'usage d'une maison dans la cité de Washington pour s'y rassembler spécialement dans le but de délivrer l'Irlande du joug de l'Angleterre a été adoptée, à la suite d'une courte discussion par une majorité de 20 voix contre 7.

Il s'est glissé une erreur dans le Courrier de St. Hyacinthe du 4 courant que nous nous faisons un devoir de signaler et qui sera certainement rectifiée par notre confrère. En faisant mention des différents objets qui ont été donnés à Sa Grandeur Monseigneur Chs. LaRocque, le Courrier attribue le don de la croce exclusivement à M.

lui tendant les deux mains. "Gertrude Flint, Dieu me pardonne! s'écria-t-elle. Je suis fort aise de vous voir, ma fille! Pourquoi n'êtes-vous pas déjà venue? je voudrais le savoir."

(La suite au prochain numéro)

Jobson de cette ville. Cinquante-sept personnes de St. Jean, ont contribué à l'achat de cette armoire et ce fut en leur nom que M. Jobson le présenta, la veille de la cérémonie du sacre. Nous avons écrit les lignes qui précèdent sur la demande de M. Jobson lui-même qui espère que notre confrère de St. Hyacinthe voudra bien en tenir compte.

—Relativement aux objets qui ont été achetés par ceux qui ont touché l'argent nous publierons sous peu certains documents pour la justification des membres du comité. Nous avons refusé à un de nos amis déjà de publier un compte détaillé des dépenses encourues pour l'accomplissement d'un grand devoir, celui de la profonde reconnaissance due à Mgr. LaRocque. Nous croyons cependant que nous accèderons à sa demande, car il peut-être préférable de compter quelque peu avec cette petite, mais bien pitoyable catégorie de personnes qui ne trouvent de bien fait dans ce bas monde que ce qu'elles font elles-mêmes.

On lit dans le Courrier de St. Hyacinthe.

Comme nous croyons que tout ce qui se rattache à la consécration et à l'installation du nouvel Evêque à St. Hyacinthe ne peut manquer d'intéresser le plus grand nombre de nos lecteurs, nous publions ci-dessous une charmante lettre, adressée à Sa Grandeur par une des Sœurs du Couvent de St. Jean. Monseigneur touché jusqu'aux larmes de la jolie pensée qu'avait eue cette bonne Religieuse, qui raconte dans un style aussi aimable que simple et naïf le fait dont il est question, donnait à lire à quelques amis qui se trouvaient à l'entour de lui la lettre qu'il venait de recevoir; et sur leurs instances Monseigneur a consenti à laisser publier la lettre, en regrettant bien néanmoins de savoir quelle peine en éprouverait la modestie de la bonne Religieuse, qui était loin de soupçonner en faisant sa lettre, quelle préparait un article de journal. Elle écrivait à un ami, à un père; et elle laissait couler sa plume, qui inspirée par son cœur, dit d'une manière si charmante des choses déjà si charmantes par elle-mêmes.

Pour bien comprendre la lettre, il est bon de savoir que les Dames de St. Jean, qui avaient offert le dîner dont les restes font le sujet de cette lettre, se retirèrent de suite après le dîner, laissant les tables chargées de la plus grande partie de ce qui avait été servi, vu que les convives comme c'est ordinairement le cas en pareille circonstance, n'avaient guère fait qu'entamer un certain nombre des mets et des plats présentés.

A Sa Grandeur Mgr. Chs. LaRocque, Evêque de St. Hyacinthe, Monseigneur et très honoré Père.

Veillez me permettre de vous faire part de la manière dont j'ai administré vos biens depuis votre départ. Le père de famille étant absent, le serviteur ne devait-il pas faire fructifier les biens qu'il lui avait confiés? Comme il y avait beaucoup de restes de votre grand dîner, j'ai cru interpréter les sentiments de votre bon cœur que je connaissais bien, oh! oui, envoyant aux pauvres malades une part de ce festin; puis, dans l'après-dîner je fis appeler nos chères petites externes et les conviai à partager le dîner de Monseigneur; si vous les aviez vues ces chères enfants, comme elles étaient heureuses et joyeuses! Je m'informai si elles en connaissaient d'autres qui n'étaient pas présentes? Elles me dirent que oui, mais qu'elles n'avaient ni chapeaux, ni souliers, n'importe, leur dis-je, qu'elles viennent nu-pieds nu-têtes, allez les chercher par tous les carrefours et de les voir arriver par bandes de douze vingt, trente, tenant par la main leurs petites sœurs qui avaient peine à marcher: c'était charmant de les voir se placer à table. Je fis descendre nos Sœurs pour jouir de cet agréable coup-d'oeil; vous auriez vous-même joui, Monseigneur, en voyant ces enfants qui vous sont si chères, paraître si heureuses en votre honneur.

Après avoir fait manger un si grand nombre, il y avait encore beaucoup de reste; Je dis aux plus pauvres d'aller chercher des paquets pour faire part à leurs parents de la belle fête; ce qui fut tout aussitôt exécuté. Hier au matin, une charmante petite de six ans, à qui j'avais donné un peu de gelatine, me dit: voulez-vous, ma tante, que je la porte à maman, elle serait si contente de goûter au dîner de Monseigneur? Je le lui permis en l'embrassant, car je trouvais cela si gracieux dans un enfant de cet âge.

Voilà, Monseigneur et excellent Père, ce que j'ai fait de vos biens, parce que j'ai pensé que vous l'auriez fait vous-même, si vous aviez été présent. Je vous ai compris dans cette circonstance, comme Notre-Seigneur m'a fait la grâce de vous comprendre dès la première semaine de mon arrivée dans cette mission. Mes compagnes sont bien; elles s'ennuient de leur bon Père comme je m'ennuie moi-même, votre absence fait un grand vide. La grâce du bon Dieu est là qui nous vient en aide.

Je demande à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à sa Très-Sainte Mère de vous combler

de leurs plus abondantes bénédictions, que vous transmettez à vos enfants, vous, Monseigneur, qui venez de recevoir la plénitude du pouvoir dans la consécration épiscopale. Bénissez-moi, si il vous plaît, bénissez mes compagnes, qui vous sont entièrement devouées; bénissez notre chère communauté dont vous avez sincèrement l'estime et l'affection. Ce sont les sentiments qui anime l'âme de celle qui se dit avec le plus profond respect et la plus filiale affection, Monseigneur, de Votre Grandeur, la plus humble et la plus soumise fille en N. S.

CONGREG. DE N. D., St. Jean, 1er août. 1866

**Le Fusil Electrique.**

L'électricité est sans contredit la grande merveille de notre époque; et, parmi les principaux révélateurs de ses propriétés surprenantes, M. Ernest Bazin est certainement le plus infatigable pour ne pas dire le plus ingénieux.

Après les nombreuses preuves qu'il en a fournies durant seize années de recherches aussi persévérantes que fructueuses pour l'industrie, et qui ont maintes fois attiré l'attention bienveillante de l'empereur, en voici une nouvelle qui, en attendant le moment de produire son effet sur les ennemis qui pourrait avoir la France, ne laissera pas que de tonner le monde par son originalité.

Que va devenir, en effet, l'enthousiasme excité par la fameuse aiguille du fusil prussien en face de l'effet foudroyant produit par l'invention de M. E. Bazin, complétée par l'habile exécution de l'armurier de l'empereur M. Gastine-Lanette, qui ne voit dans cette découverte rien moins qu'une révolution complète dans le système des armes portatives!

C'est ce qu'il est réservé aux événements de nous démontrer.

Quant à présent tout ce que nous pouvons avancer, sans indécision, c'est que les moindres qualités du système Bazin sont la suppression de la moitié des mouvements nécessités par le fusil prussien la possibilité d'y transformer toutes les armes actuellement en service et la disparition de toutes pièces saillantes, telles que chien, détente, etc, etc, qui pendent le manœuvre de l'arme si incommode et parfois si dangereux.

Ce qui distingue surtout cette arme et la fera, sans nul doute, le fusil ou carabine en guerre par excellence, c'est que son mécanisme de transmission est à l'abri de tout atouchement du soldat.

Or, qui ne connaît ou ne suppose les soins aussi délicats que dispendieux qu'exigent les batteries actuellement usitées, qu'elles s'appellent platine ou ressort à boudin, soins plus ou moins négligés forcément en campagne et qui ne peuvent même pas atteindre à la perfection en temps de paix?

D'autres part, que de baguettes faussées; que de bois manqués ou mis au rebut à cause de leurs encassements; que d'aiguilles et de ressorts à changer que de vis détériorées; et enfin que d'ingrédients dépensés et de petits ustensiles à transporter pour pouvoir donner à cette partie délicate de l'arme les soins quotidiens qu'elle exige!

Ici, rien de tout cela. Le soldat n'a plus à s'occuper du canon, c'est-à-dire de la partie la moins fragile et qui demande actuellement le moins d'attention.

Qu'il vente ou qui pleuve, il n'aura plus à craindre ni la poussière ni l'humidité. Quant à la précision du tir, plus de ces coups de doigt dont la brusquerie forcée entraîne toujours plus ou moins l'épaule et dérange forcément la ligne de mire. Est-il besoin d'ajouter, après avoir déjà constaté que le système peut s'appliquer à toutes les armes en service, qu'en ce qui concerne la construction du canon, toutes les conditions de calibre, précision par la rayure et de longue portée par la hausse, peuvent être parfaitement remplies?

Que pourrions-nous dire de plus, du moment que l'intérêt de l'humanité nous empêche de souhaiter que l'occasion soit offerte au fusil Bazin de faire le tour du monde?

**Naissance.**

En cette ville, le 7 du courant, la Dame de M. Joseph Bisailon, un fils.

**AVIS IMPORTANT.**

LE SOURSIGNÉ vient de recevoir une grande quantité de COTON et d'INDIENNE qu'il offre à VINGT pour CENT au-dessous des prix ordinaires.

J. B. CARRIÈRE, Place du Marché St. Jean.

**CHAMBRE NOTAIRES DU DISTRICT D'IBERVILLE.**

Une assemblée régulière de la dite Chambre sera tenue au PALAIS de JUSTICE ou la Ville de ST. JEAN, MERCREDI le DIX-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à ONZE heures A. M.

EUG. ARCHAMBEAULT, Secrétaire.

St. Jean, 7 Août 1866.

Pourquoi les Pilules Sucrees de Bristol sont-elles Populaires?—Parce qu'elles rétablissent les intestins, donnent du ton à l'estomac, régularisent le foie et relèvent la vigueur générale du système sans causer aucune douleur. Parce que leur action n'est pas suivie d'une constipation augmentée, et après en avoir fait usage il n'est pas nécessaire de recourir à des doses plus fortes. Parce qu'elles sont un cathartique sûr pour les plus faibles. Par ce qu'elles excellent l'appétit et

font renaitre l'énergie mentale. Parce qu'elles agissent comme un baume sur les membranes muqueuses de l'estomac et des intestins. Parce qu'aucun ingrédient minéral ne vicie les substances végétales, anti-bilieuses et laxatives dont elles sont composées. Parce qu'elles agissent en harmonie avec la nature et sans violence. Parce que nul être humain qui en fait usage à été désappointé. Et finalement parce qu'elles sont une médecine de famille qui n'a pas de supérieur. Ces pilules sont renfermées dans des fioles en verre, et se conservent sous tous les climats.

A vendre par tous les Pharmaciens en Canada, à St. Jean par F. L. Wight pharmacien et J. B. Carrière, marchand, place du Marché.

**Mortures causées par les Minéraux.**

—On emploie dans la médecine tous les poisons actifs, qui évidemment abrègent la vie. La Salsepareille de Bristol est une préparation comme il y en a très-peu qui est réellement et purement un remède végétal. Elle ne contient en effet qu'un seul grain de mercure, d'arsenic, de strychnine, de bromine, d'iode, ou de tout autre poison. De plus, elle est un antidote contre ces poisons, puisqu'elle guérit les maladies qu'ils produisent. Bien plus ces poisons ne font qu'arrêter une maladie, en lui en substituant une autre; mais la Salsepareille de Bristol agit d'accord avec la nature, en arrachant pour toujours par sa puissance neutralisante, les causes des maladies ulcéreuses, cancéreuses et éruptives, régularisant le foie et l'estomac, purifiant et mettant en ordre les intestins, enlevant du système tous les éléments morbides redonnant la vigueur corporelle, les facultés mentales, et régénérant tous les organes affaiblis. Les enfants et les dames de la plus grande délicatesse peuvent la prendre sans aucune crainte. C'est le salut des faibles.

A vendre par tous les Pharmaciens, en Canada, à St. Jean, par F. L. Wight et J. B. Carrière, marchand place du Marché.

**Avis special.**

C'est avec un grand plaisir que nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur les qualités supérieures des Pastilles à Vers, Végétales Devins.

Ce remède si nécessaire pour nos enfants est sans contredit préférable à toutes autres préparations de ce genre, nos médecins en approuvent l'usage et le débit considérable qui se fait de ces Pastilles est une garantie de plus de leur efficacité.

Nous disons donc aux mères de famille: mères, ne craignez rien; ces Pastilles sont parfaitement inoffensives; elles sont préparées sous la direction immédiate de MM Devins et Bolton, chimistes, à Montréal.

A St. Jean, chez F. L. Wight Pharmaciens et chez J. B. Carrière marchand Place du marché.

**MAISON DE MONTREAL**

BUE FRONT, ST. JEAN.

**J. & H. BLACK**

Vinont d'ouvrir un magasin dans les promesses ci-devant occupées par M. J. Aston, sellier, et sont heureux d'annoncer aux Dames et Messieurs de St. Jean et des environs, qu'ils ont reçu et tiendront constamment en mains un assortiment des plus variés de

**Marchandises Nouvelles**

Portant le cachet des goûts les plus récents et les plus à la modes.

On y trouvera la plus belle collection de

- Cotons,
- Indiennes,
- Mousselines de laine française,
- Cobourgs,
- Soies,
- Alpacas,
- Chalis,
- Patrons de Robe,
- Chales,
- Manteaux,
- Parasol,
- Tweed,
- Casimires,
- Draps,
- Sc., Sc., Sc

Un des premiers Tailleurs étant employé dans cet établissement les met en état de recevoir toutes commandes qu'ils exécuteront sous le plus court délai.

Il y aura constamment dans cette maison des HARDAS FAITES avec soin et d'après les dernières modes, etc., etc.

St. Jean, 20 avril 1866.

**LES MARCHANDS**

De la campagne qui tiennent des effets de Librairie, ne seraient trouver un assortiment plus complet et des prix plus réduits que chez

J. B. ROLLAND ET FILS, No. 8, rue St. Vincent, Montréal. St. Jean, 16 septembre 1864.

**Dr. G. Moorhead.**

ENCOIGNEURE DES RUES ST. CHARLES ET RUSBY, PRÈS DU PALAIS DE JUSTICE. St. Jean, 23 Juin 1864.

**NOUVEAU MAGASIN.**

**Boutheiller & Trudeau**

Viennent d'ouvrir un Magasin en face du

**Marché aux Légumes**

DANS LA

**MAISON DE M. EUS. COURVILLE,**

Où l'on trouvera toujours un des meilleurs assortiment de

**MARCHANDISES SÈCHES,**

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Leur choix de marchandises étant le produit des dernières importations, offre des avantages aux acheteurs qu'ils peuvent difficilement trouver ailleurs tant sous le rapport des nouveautés que sur la modicité des prix.

Venez voir et vous portez vous convaincre par vous-même de la vérité.

St. Jean, 9 mai 1866.—3m.

**A L'ENSEIGNE**

DES TROIS

**Chapeaux Bleu, Blanc, Rouge,**

Vis-à-vis le Grand Magasin de

**MM. LANGELIER & DECELLES.**

Ayant doublé son assortiment de

**CHAPEAUX**

EN SOIE, EN FEUTRE, EN PAILLE, ETC., ETC.

Pour les Dames, Messieurs et Enfants et ce, d'après les dernières MODES et les goûts les plus récents et à des prix extraordinairement réduits en rapport avec les qualités des articles.

M. S. SIMMONS choisit cette occasion pour informer ses pratiques qu'il vient de recevoir en addition du grand assortiment de Chapeaux et de Casquettes, les articles suivants qu'il vendra au-dessous des prix de tout autre magasin, tel que

Parasols, Chapeaux de Dames et de Demoiselles, Rubans de toutes les Couleurs et qualités, Plumes et Fleurs de toutes espèces en grande quantité.

Une des premières Modistes de St. Jean étant attachée à cette maison, le met en état de garnir les chapeaux aux goûts et au désir des personnes qui voudront bien acheter chez lui.

M. S. S. désirant pleinement satisfaire les acheteurs vient aussi de s'assurer le service d'un Canadien, qui ne négligera rien pour mériter l'encouragement que son patron a droit d'attendre du public. VENEZ ET EXAMINEZ.

St. Jean, 4 Juin 1866

**Sauvage et Brosséau.**

**Grand Magasin Nouveau**

SUR

**LA RUE FRONT,**

EN FACE DE E. H. FORBE ET Cie.

**MARCHANDISES SECHES**

EPICERIES ET PROVISIONS,

VINS ET LIQUEURS.

En Gros et en Détail.

St. Jean, 19 mai 1865.

**HOTEL ST JEAN.**

PAR

**FRS. MONETTE.**

PROPRIÉTAIRE.

Rue Front, au Centre des affaires et à quelq pas du Marché.

Il tient constamment des voitures à la disposition du public.

St. Jean, 31 mai 1865.

**H. CORN,**

ORFÈVRE ET HORLOGER

RUE RICHELIEU, CÔTE EST

Tous les ouvrages sont garantis.

St. Jean, 30 mai 1860

**Aux Dames et Messieurs**

DE ST. JEAN.

Le Dr. LEFAIVRE, Dentiste, élève gradué du collège des dentistes de Pensylvanie à Philadelphie, informe respectueusement le public qu'il vient d'ouvrir un bureau dans la rue St. Jacques, à côté de l'église, où l'on pourra le consulter sur toutes les branches de sa profession.

Le Dr. Lefavre nettoie, remplit, extrait et pose les dents à des conditions libérales. St. Jean, 1er décembre 1865.

**DR. BAUDOUIN,**

RUE BERNIER, Vis-à-vis le Bureau de la Seigneurie. St. Jean, 19 janvier 1866.



Sont certainement le remède le plus efficace pour la

**Destruction des Vers**  
QUI SOIT ENCORE CONNU

Essayez-les et soyez convaincus.

Demandez les "Pastilles-à-Vers Végétales de Devins" et ne vous en laissez pas imposer par l'offre d'une autre préparation.

Ces PASTILLES sont purement végétales. Elles sont agréables au goût. Elles n'ont rien d'offensif à la vue. Elles sont les seules LO-SANGERS Anthelminthiques admises et recommandées par la Faculté Médicale comme spécifique pour les cas de Vers intestinaux.

Chaque boîte renferme 30 Pastilles ainsi que les instructions requises. On voudra bien observer aussi que ces pastilles sont chacune d'elles estampillées des lettres "DEVINS" comme garantie contre la contrefaçon, et qu'elles ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre. Préparées soigneusement et en vente en gros et en détail, chez

**DEVINS & BOLTON**  
CHIMISTES

Près le Palais de Justice, Montréal.  
A St. Jean, à vendre chez F. L. WIGHT, Pharmacien, et chez J. B. CARRIÈRE, Marchand.  
St. Jean, 16 Mai 1865.

**Maison Canadienne.**

LES SOUSSIGNÉS désirent attirer l'attention de leurs amis, et du public en général, sur leur nouvel assortiment, consistant en partie, de

**SERVICES A THE ET A CAFE,  
POTS A EAU CHAUDE  
COUPES A VINS.**

Cuillères de Tables, à Dessert, à Soupe, Fourchettes de tous les prix et qualités. Le tout à très-bon marché.

Aussi en main quelques fusils de chasse à simple et double canons, de bons accordéons, concertinos, etc., N. B. — Il ont toujours en main un assortiment bien fourni de

**MONTRES  
HORLOGES ET  
BIJOUTERIES.**

Une attention particulière sera donnée à la réparation des montres, horloges et bijouteries, glaces de montres posées avec soin. On sollicite une prompt visite à cet établissement ou on vous prie d'observer l'adresse :

J. H. WARMINTON & Co.  
Vis-à-vis le Bureau de Poste.  
Rue Front, St. Jean.

25 Avril 1865.

**Pharmacie de St. Jean**

RUE FRONT, ST. JEAN, C. E.

Dans l'établissement ci-devant occupé par

**M. M. E. D. MACDONALD,**

**F. L. WIGHT,**

**CHIMISTE ET DROGUISTE.**

Il tient constamment en mains un assortiment complet de

**REMEDES**

ET DE

**Médecines Patentées,**

**PARFUMS, BROSSES, PEIGNES**  
&c., &c., &c.

Huiles, Peintures et Bois de Teinture

**GRAINS DE JARDIN,**

DE CHAMP ET DE FLEURS.

Le tout garanti de première qualité.

EN OUTRE :

**SALSEPAREILLE DE BRISTOL.**

**AMER DE HOSTETTER.**

**EAU DE FLORIDE, ECT.**

F. L. WIGHT.

St. Jean, 24 avril 1863.

**Jos. Ed. Clement & Cie.**  
Nouvelle importation de marchandises du printemps.

**GRANDE EXPOSITION DE MARCHANDISES SÈCHES  
A SAINT-JEAN.**

Consistant en Indiennes, Cotons, Colours, Alpaca, Châlis, Soie, etc., etc., à **VINGT POUR CENT** au-dessous du prix ordinaire.  
Le département du tailleur et des plus complets dans le choix des Tweeds et Draps français, anglais et canadiens, les plus fashionnables pour le printemps et l'été.  
Un engagement a été conclu avec le fameux

**TAILLEUR, M. FRANCHERE,**

de Montréal, qui a passé 4 ans à Paris et à Londres pour la perfection de son art. Nous prenons la liberté d'annoncer au public notre reconnaissance du libéral encouragement du passé, nous disposerons, cette année, de notre importation de marchandises sèches du printemps à vingt par cent au-dessous du prix ordinaire.  
Notre département de tailleur étant administré par un des meilleurs ouvriers de Montréal. Notre assortiment d'étoffes et tweed, unique dans le choix, et des plus complets, ne peut manquer de satisfaire et de garantir la justesse de la coupe d'après les derniers goûts, tous ceux qui nous favoriseront de leur commande, qui sera promptement exécutée, et à des prix très modérés.

**AUX VOLONTAIRES.**

Nous attirons l'attention de nos amis les volontaires maintenant dans le service actif, sur ce département, à qui une déduction libérale sera faite.

**Jos. Ed. CLEMENT & Cie,**  
Rue Front, St. Jean.

Veillez venir et examiner pour vous-mêmes avant d'acheter ailleurs.  
St. Jean, 13 avril 1866.

**LISEZ CECI!**

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir un assortiment complet de marchandises sèches consistant en

**Drap Noir, Casimir Noir, Drap de Couleur assortis, Tweeds Anglais, Ecossais et du Haut-Canada, Etoffes pour habillements d'enfants,**

De tout prix et de toutes couleurs. Indienne, Guillaume à Chemise et à Tablier, Mérinos-Mousseline de Laine Française, Châlis, Barèges, Gros de Naples Noir et de Couleurs-Parapols, Bas, Gants et un assortiment complet de Crinolines du dernier goût. Il tient aussi des Epiceries, (Groceries), qu'il vendra à très bas prix.  
Il désire attirer l'attention publique sur son assortiment

**TRES VARIE DE HARDES FAITES.**

Il a à son service deux des meilleurs tailleurs de la Ville, et tout ce qui sortira de son établissement sera garanti sous tous rapports.  
Les ouvrages de commandes seront exécutés avec ordre et promptitude et recevront la plus grande attention.  
Le tout extrêmement à bon marché pour argent comptant.

Allez lui rendre visite avant d'aller acheter ailleurs.

**J. T. HAZEN,**

Voisin Sud de l'Hôtel Monette à l'

**ENSEIGNE BLEUE.**  
St. Jean, 22 Mai 1866.

**J. B. CARRIERE,**

PLACE DU MARCHÉ  
St. Jean.



St. Jean.  
PLACE DU MARCHÉ.

**A BON MARCHÉ,  
POUR ARGENT  
COMPTANT,  
Soyez-en Certain.**

Tout en remerciant le public en général du gracieux et libéral encouragement qu'il en a reçu depuis son entrée en affaires, sollicite de nouveau la continuation de son patronage et de son attention pour son fonds varié et étendu de

**MARCHANDISES SECHES,**

GROCERIES, TABAC, SALSEPAREILLE de BRISTOL,  
FERRONNERIES, JOUJOUX D'ENFANT, LIVRES, PAPIER et TAPISSERIES,  
VAISSELLES, PASTILLES de DEVINS, PARFUMERIES, &c., &c.

**VINS et LIQUEURS,**  
En Gros et en Détail.

St. Jean, 5 Septembre 1865.

**HOTEL ST. MAURICE**

TENU PAR

**J. B. POIRIER**

RUE PARTITION, ST. JEAN, 1  
Ancien Hotel PATENAUDE.

Il y a une bonne Cour, Remises et Ecuries pour la commodité des voyageurs.  
St. Jean, 5 juin 1866.

**LE DR. BISSONNETTE.**

Réside actuellement dans la bâtisse de Dame O'Brien, RUE McCUMMING, troisième porte Nord de la Rue Bernier.  
St. Jean, 10 avril 1866.

**JOHN MCDONOUGH**

**Marchand-Tailleur**

CI-DEVANT EMPLOYÉ CHEZ E. CLEMENT & Co.)

Est maintenant dans le nouveau magasin à côté de chez Langelier et Decelles. Il a en mains un assortiment de Draps les plus fins et de Tweeds les plus riches et les plus recherchés à des prix fort modérés. Les ouvrages sont garantis et exécutés dans le plus court délai.  
St. Jean 13 Septembre 1864.

**Atelier Typographique**

DU

**FRANCO-CANADIEN.**

Le Soussigné informe ses amis et le public qu'il sera toujours prêt à exécuter à L'ATELIER Typographique du FRANCO-CANADIEN, des

**IMPRESSIONS**  
DE TOUTES SORTES

avec élégance, ponctualité et à bon marché en français, et en anglais.  
I. BOURGUIGNON,  
St. Jean, 7 juillet 1865.

**J. BOYER,**

**CORDONNIER,**

Rue Front, St. Jean,

Vis-à-vis H. E. Forbes & Cie.

A toujours en mains un bon assortiment de

**CHAUSSURES**

Pour Dames, Messieurs et Enfants, faites dans les derniers goûts et des meilleurs matériaux, qu'il vendra à des prix très modérés pour argent comptant.  
Les ouvrages de pratique sont garantis et recevront la plus grande attention.

**C. J. LABERGE,**  
AVOCAT,  
SAINT-JEAN.

H. TUGAULT,  
AVOCAT.  
Rue Nationale, t. Jean, 30 mai.

**A. N. CHARLAND,**  
AVOCAT.  
Bureau vis-à-vis le Presbytère,  
St. Jean.

Il suivra les Cours du District d'Iberville et de Bedford.

**Leblanc, Cassidy et Paradis,**  
AVOCATS,

**BUREAU : RUE McCUMMING.**

EN FACE DE T. R. JOBSON, ECR.

M. Paradis suivra le Circuit de Napierville.

**M. PHIL VANDAL, Avocat.**

Bureau : Rue Bu-by. St. Jean.

M. Vandal suivra les circuits de Napierville et d'Iberville.

St. Jean, 5 mai 1865.

**Carreau & Rhinville.**

AVOCATS.

RUE ST. JACQUES, ST. JEAN.

S'adresser à J. P. Carreau St. Jean et à H. F. Rhinville Montréal.

M. C. et R. se chargent d'affaires pour le Circuit de St. Marie.

M. Rhinville est à St. Jean tous les samedis.

St. Jean, 1er juillet 1864.

**F. X. DES PLAINES,**

Avocat,

Rue St. Jacques, St. Jean.

M. Des Plaines suivra toutes les Cours des districts judiciaires d'Iberville et de Bedford.

St. Jean, 16 Mai 1865.

**CHS. LOUPRET,**

AVOCAT.

Rue Napierville, mai.

**T. R. JOBSON,**

NOTAIRE.

Coin des Rues Bernier et Champlain, -30 m

**F. G. MARCHAND,**

NOTAIRE.

Rue Busby, St. Jean, 30 mai.

**J. L'ECUYER,**

NOTAIRE.

RUE BUSBY.

St. Jean, 16 Mai 1865.

**EUG. AROHAMBEAULT,**

NOTAIRE.

Rue St. Jacques, St. Jean,  
11 novembre 1862.

**LIVRES DE PRIERES.**

EN VENTE A LA

**Librairie du Franco-Canadien**

Nouveau Manuel des enfants de Mairie.

Manuel de Piété.

L'Age Conducteur.

Paroissien Romain, très complet.

Journal du Chrétien.

Délices des Ames Pieuses.

Combat Spirituel.

Paradis de l'Âme Chrétienne.

Imitation de Jésus-Christ.

Imitation de la Ste. Vierge.

Chemin du Ciel.

Manuel des Peuples.

Office de la Ste. Vierge.

Introduction sur le Chemin de la Croix.

Pensez-y bien.

Visite au St. Sacrement, &c., &c., &c.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE

DU

**FRANCO-CANADIEN**

UN ASSORTIMENT COMPLET DE

**LIVRES D'ECOLES,**

Papier, Encre, Plumes, Crayons,

Arloises, &c., &c., &c.

**ARTICLES DIVERS**

EN VENTE A LA

**LIBRAIRIE**

DU

**FRANCO-CANADIEN**

Papier Post.

do Foolscap.

do à compte.

do à Lettres.

do à Devoirs.

do à Notes.

do de Luxe.

do de Deuil.

do d'Ecoles, &c., &c., &c.

Enveloppes de Lettres, grandes et petites

Enveloppes de Luxe.

do de Deuil.

Crucifix

Bénitiers.

Médailles.

Chapelets.

Coco.

Images.

Albums.

Livres de Comptes, &c.

Cartes blanches &c., &c.

**Pilules Végétales  
DE  
BRISTOL**



ENDUITES DE SUCRE,

LE

**GRAND REMEDE**

POUR LES  
**MAUX DE POUMONS,  
D'ESTOMAC ET D'ENTRAILLES,**

Mises dans des fioles de Verre et garanties  
propres à être conservées dans tous les

**CLIMATS.**

Ces Pilules sont expressément préparées

pour opérer en harmonie avec la SALSEPAREILLE

de BRISTOL, ce grand Purificateur

du Sang dans les Maladies résultant d'humour

dépravées et de sang impur. Sous l'influence

de ces deux GRANDS REMÈDES, les Maladies

jusqu'à présent considérées comme entièrement

incurables, disparaissent promptement et per-

manentement. Dans les Maladies suivantes,

ces Pilules sont le Remède le plus sûr, le plus

prompt et le meilleur qui ait été préparé, et

doit être encore appliqué à

**La Dyspepsie ou Indigestion, les**

**Maux de Poumons, la Cons-**

**tipation, les Maux de**

**Tête, l'Hydropisie**

**et les Piles**

Depuis plusieurs années, ces Pilules ont été

employées dans la pratique quotidienne, tou-

jours avec les meilleurs résultats, et c'est avec

la plus grande confiance qu'elles sont recom-

mandées aux patients. Elles sont composées

avec les Extraits Végétaux et Baines les plus

coûteux et les plus purs, et dont il n'y en a de

très-peu employés dans les Médecines ordina-

ires, à cause de leur coût élevé; cette combi-

naison de rares propriétés médicinales est telle

que dans les maladies longues et difficiles, où

les autres Médecines ont complètement failli,

ces Pilules extraordinaires ont opéré des guéri-

sons complets.

**Seulement 25 Centins la Fiole.**

A vendre par tous les Pharmaciens en Cana-

a.

**J. F. HENRY & CIE,**

Agents-Général pour Montréal,

303, Rue St. Paul, Montréal.

A vendre à St. Jean chez M. F. L.

Wight et J. B. Carrière, marchand.

21 décembre 1863.

**SALSEPAREILLE**

DE

**BRISTOL**

En Grande Bouteille.

**Le grand Purificateur du Sang,**

La seule bonne Préparation pour la

Guérison permanente des

**Cas les plus Dangereux**

DE

crofule, Dartres, Tumeurs, Ulcères et Impeti-

go, et pour toutes les espèces d'Eruptions

Scrofuleuses.

C'est aussi un Remède sans parallèle pour les

Rhumes, Enflures blanches, Névralgie,

Débilité générale du système ner-

veux, Perte de l'Appétit,

Langueurs, Etour-

dissements,

et

toutes les

Maladies de Foie,

les Fièvres intermittentes,

Fièvres bilieuses, Jaunisse, etc., etc.